

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 561 - 14 décembre 2020

Éditorial

Y a-t-il un antidote contre les antivax ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



Le Sars-Cov-2 continue de se répandre à travers le monde et les structures de soins sont saturées dans la plupart des pays touchés. Quant au nombre de victimes, il a dépassé un million et demi.

Les politiques de confinement adoptées par bon nombre de pays ont permis de réduire la propagation de la pandémie. Mais malheureusement, leur coût économique est intenable dans le temps. Tous les pays ont fini par faire marche arrière. Mais, à chaque déconfinement, les chiffres repartent à la hausse ce qui contraint les décideurs à confiner à nouveau ! La seule

leur d'espoir est la vaccination d'un large pan de la population mondiale en faisant appel à des vaccins sûrs et efficaces.

Plus d'une quarantaine de vaccins sont en cours de développement et certains d'entre eux ont obtenu ou vont obtenir, dans les prochaines semaines, l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Le vaccin développé par le groupe Américain Pfizer et la biotech Allemande BionNTech a décroché l'autorisation de l'Agence indépendante de réglementation des médicaments et des produits de santé (MHRA) ce qui a permis au Royaume-Uni de démarrer sa campagne de

vaccination. Et c'est la nonagénaire Maggie Keenan qui a bénéficié de la première dose dans un hôpital de Coventry. Santé Canada et la FDA (Food and drug administration) ont également donné leur feu vert pour l'utilisation de ce vaccin à ARN messager.

Quant au vaccin mis au point par Oxford et AstraZeneca, les résultats publiés mardi dernier dans la revue «The Lancet» ont confirmé les résultats mitigés annoncé auparavant par AstraZeneca. Ce dernier a fait état d'une efficacité accrue avec un schéma vaccinal qui prévoit l'administration d'une demi-dose



lors de la première administration suivie d'une dose complète.

Les autres pays ont commencé à prendre les dispositions nécessaires au lancement de campagnes de vaccination d'envergure en privilégiant dans un premier temps les sujets les plus vulnérables et les plus exposés.

Pendant que ces préparatifs vont bon train, les antivax mènent des campagnes d'un autre genre et un combat où tous les coups sont permis pourvu qu'ils sèment le doute dans l'esprit des sujets qui projettent de se faire vacciner. Toutes les théories y passent, y compris les plus farfelues.

D'après certains antivax, «des puces 5G vont être administrées en même temps que le vaccin afin de tracer la population» et d'après d'autres, le Sars-Cov-2 a été mis au point dans le cadre d'une stratégie bien ficelée avec comme objectif de «remplacer les pauvres par des robots», etc.

Les antivax suivent de près le développement des vaccins, et à chaque publication de résultat d'essai clinique, ils montent au créneau. Et comme, il y a souvent un décalage entre la communica-

tion des résultats par les laboratoires et les publications scientifiques, les antivax n'hésitent pas à remettre en question, aussi bien l'efficacité du vaccin que son innocuité.

La célérité inhabituelle qu'a connue le développement de ces vaccins est également sujette à contestation, sachant que la situation sanitaire gravissime que traversent plusieurs pays a contraint les autorités sanitaires à accélérer les démarches administratives. Les autorités sanitaires ont commencé le traitement des demandes d'AMM avant même la publication des résultats des essais cliniques pour que les campagnes de vaccination puissent commencer le plus tôt possible.

Au Maroc, pays qui n'a ménagé aucun effort pour protéger ses habitants et pour garantir la disponibilité des médicaments et des vaccins, la campagne des «complotistes» risque également de parasiter la campagne de vaccination à venir.

Les auteurs de ces campagnes se sont mis à critiquer le vaccin adopté par le Royaume. Certains ont remis en question l'efficacité des doses. Puis quand ces deux

premiers arguments ne suffisent pas, ils essayent de faire peur en évoquant les effets indésirables hypothétiques. La facilité de communication via les réseaux sociaux et la lenteur de leur modération permettent une diffusion rapide et efficace des messages «toxiques».

Pour répondre à la question «Y-a-t-il un antidote contre les antivax ?», on ne peut que répondre par le négatif ! Mais, à défaut de pouvoir suivre tout ce qui se passe sur la Toile et retirer rapidement les messages comportant des inepties ou des contre-vérités, il faut que les professionnels de santé et les experts s'impliquent en diffusant des informations justes et provenant de sources solides. Quant à la communication officielle, elle doit être proactive, efficiente et empreinte de transparence. Cependant, ceci ne devrait pas nous empêcher de suivre de très près les vaccins anti-Covid-19, d'autant plus que les professionnels de santé ont le devoir de notifier au Centre national de pharmacovigilance les éventuels événements indésirables qui peuvent survenir chez les sujets vaccinés.

REVUE de presse

Le vaccin anti-Covid-19 de Sanofi et GSK prend du retard.

Une réponse immunitaire insuffisante chez les plus de 50 ans va retarder la mise sur le marché du vaccin anti-Covid-19 développé conjointement par Sanofi et GSK. Ce vaccin, qui fait appel à une technologie de protéine recombinante associée à un adjuvant qui devait être prêt au mois de juin 2021, ne peut être mis sur le marché avant le quatrième trimestre de la même année.

Pourtant, les résultats de l'étude de phase I/II ont révélé que ce candidat-vaccin entraînait chez les adultes âgés de 18 à 49 ans une réponse immunitaire comparable à celle qu'on observe suite à une infection par la Covid-19.

«Aucune entreprise pharmaceutique ne peut réussir seule et nous avons besoin de plus d'un vaccin pour lutter contre cette pandémie mondiale», a indiqué Thomas Triomphe, vice-président exécutif et responsable de Sanofi Pasteur.

Une étude de phase IIb est prévue au mois de février 2021. Il faut s'attendre à ce que l'étude de phase III démarre au deuxième trimestre de 2021. C'est ce qui explique que la disponibilité ne peut être envisagée avant fin 2021.

Les vaccins de Moderna et de Pfizer/BioNTech vont certainement être les premiers vaccins à être autorisés par l'Agence européenne du médicament.
Source : <https://www.industriepharma.fr>

Vaccin anti-Covid-19 à ARNm : des cas rares de réactions allergiques observés au Royaume-Uni

Suite à l'administration du vaccin contre la Covid-19 de Pfizer et BioNTec, deux personnes travaillant pour le National Health Service ont développé, mercredi dernier, une forte réaction allergique. Selon les experts, il s'agit d'un phénomène rare déjà observé avec tous les vaccins.

D'après les autorités britanniques, les deux personnes ont rapidement été prises en charge et ils se portent bien.

«Les deux personnes concernées avaient des antécédents et portaient sur elles des produits pour faire face à de fortes réactions allergiques», a indiqué Louisa James, chercheuse en immunologie à la Queen Mary University de Londres.

Ce risque est connu des personnes qui peuvent développer des allergies à certains aliments ou à certains médicaments, y compris les vaccins.

«Des cas de réactions allergiques fortes ont été rapportés pour tous les vaccins, mais ils restent rares», a affirmé Nilsson Lennart, un chercheur du centre

d'allergie de Linköping (Suède).
Source : <https://www.france24.com>

L'Union européenne donne le feu vert pour un hypocholestérolémiant de Novartis

Novartis vient d'annoncer que la Commission européenne a approuvé Leqvio, un nouveau traitement indiqué pour réduire le taux de cholestérol. Ce nouveau traitement à base de inclisiran empêche la production de protéines au niveau hépatique et les élimine du sang.

Novartis a déclaré que cette autorisation fait suite aux résultats d'un essai clinique qui ont révélé que Leqvio réduit jusqu'à 52% le cholestérol LDL.

Ce traitement constitue le premier ARN interférent de petite taille approuvé pour les patients atteints de pathologies cardiovasculaires athérosclérotiques (ASCVD pouvant être à l'origine d'infarctus ou d'accidents vasculaires cérébraux).

Le dossier de ce nouveau traitement est actuellement étudié par la (FDA) Food and drug administration.
Source : <https://www.tradingsat.com>

